

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2017

INCLUANT LE PROJET ÉDUCATIF ET LE PLAN DE RÉUSSITE

ÉTABLISSEMENT ÉCOLE LE PETIT-BONHEUR

ANNÉE 2016-2017

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat, de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par le ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par le ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au projet éducatif et au plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la direction de l'établissement et la Direction générale de la commission scolaire.

CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DE L'ÉCOLE

L'école Le Petit-Bonheur comporte les caractéristiques suivantes dont il importe de tenir compte :

Le contexte

L'école Le Petit-Bonheur, de la Commission scolaire des Patriotes, est située à Beloeil en Montérégie, dans La Vallée-du-Richelieu. Sa clientèle s'étend du préscolaire à la sixième année, provenant en grande majorité de la ville de Beloeil et de celle de McMasterville.

La clientèle desservie

L'école compte autour de 283 élèves de la maternelle à la 6^e année.

Le milieu socioéconomique est en grande partie composé de familles à revenus moyens. L'indice socioéconomique est de 3. Une minorité d'élèves vient tout de même de foyers considérés défavorisés selon les indices socioéconomiques soumis par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- Intégration des élèves HDAA dans les classes régulières;
- 41 élèves ayant un plan d'intervention sur 281;
- 8 élèves identifiés avec la cote 50 dont 2 élèves en processus de validation;
- 1 élève identifié avec la cote 53
- 1 élève identifié avec la cote 12, pour le trouble du comportement.

La formation des groupes et le nombre d'élèves peuvent avoir une incidence sur la répartition des élèves et une importance au niveau de la réussite scolaire et sociale à l'intérieur d'un groupe.

D'autres éléments dont il serait intéressant de tenir compte sont les suivants :

- L'accompagnement par une équipe de soutien de la commission scolaire qui a permis de se donner des façons rigoureuses pour analyser, relever les foyers de difficulté et de mieux comprendre son milieu pour une intervention plus adéquate.
- L'accompagnement des enseignants par les conseillers pédagogiques (modélisation en classe, planification globale, plusieurs rencontres de production d'outils, travail de coopération entre les services éducatifs complémentaires, etc.)

Le personnel (enseignant, professionnel, soutien et service de garde)

L'école compte 14 enseignantes et enseignants titulaires, en plus de 1 enseignante à temps partagé ainsi que 5 spécialistes : (2) en éducation physique ; (1) en anglais; (1) en musique; (1) en art dramatique. L'équipe enseignante se complète par une orthopédagogue à 90% du temps et une éducatrice spécialisée à 35 heures par semaine et une autre à 15 heures par semaine.

Nous bénéficions des services à temps partiel de 5 professionnels : en animation de vie spirituelle et engagement communautaire, en orthophonie, en psychologie et en psychoéducation.

Une infirmière du CLSC, à raison d'une journée par semaine, donne des informations au sujet de la nutrition, de l'hygiène et de la santé en général et planifie également la vaccination.

L'hygiéniste dentaire assure un suivi biannuel auprès des élèves de l'école.

Nous avons aussi le support d'une travailleuse sociale, à raison d'une journée par semaine, qui apportait un suivi régulier auprès des familles ayant besoin de services.

Le personnel de soutien compte 1 secrétaire, 2 concierges à temps partiel, 8 éducatrices, 1 technicienne en service de garde, 4 surveillants de dîner et deux préposées aux élèves handicapés.

Le service de garde et service des dîneurs : 263 élèves

En dehors des périodes de classe, l'encadrement est assuré par le service de garde « Les Dauphins» qui compte 9 employés et anime 151 élèves réguliers répartis par groupes d'environ vingts enfants. À l'heure du dîner, un service de surveillance de 4 surveillantes est aussi disponible pour 112 élèves.

PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE LE PETIT-BONHEUR

LES ORIENTATIONS DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves. Il s'appuie sur la mission de l'école qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves. Les orientations et ces objectifs visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le MEESR.

Nos valeurs

La responsabilisation et l'engagement : se sentir responsable et s'impliquer dans ses apprentissages, dans la société, assumer les conséquences de ses actes et exercer son jugement critique.

Le respect : se respecter soi-même, respecter ses pairs et l'environnement, exprimer ses émotions, gérer ses conflits.

Orientation 1. Instruire

L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves.

Objectifs

- I.1 Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat supérieur à 69% en résolution de problème chaque année;
- I.2 Effectuer des activités de dépistage à partir du préscolaire;
- I.3 Augmenter le pourcentage de garçons ayant un résultat supérieur à 69 % en lecture;
- I.4 Augmenter le pourcentage de garçons ayant un résultat supérieur à 69 % en écriture;
- I.5 Augmenter le nombre d'élèves en réussite ayant plus de 69% (français mathématique).

Orientation 2. Socialiser

L'école offre un milieu de vie sain, sécuritaire et harmonieux.

Objectifs

- 2.1 Mettre en place une gestion participative de l'école et de la classe afin de promouvoir des relations harmonieuses entre tous (augmenter le nombre d'élèves qui respectent le code de vie);
- 2.2 Favoriser un mode de vie actif et l'accès à une alimentation adéquate.

Orientation 3. Qualifier

L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves.

Objectifs

- 3.1 Réaliser des activités de sensibilisation portant sur la formation professionnelle;
- 3.2 Développer des partenariats avec le secondaire et le CFP afin d'informer les élèves du 3e cycle, les enseignants et les parents des divers parcours qu'ils offrent.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École Le Petit-Bonheur
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter le pourcentage de garçons et de filles de 1% ayant un résultat supérieur à 69% en résolution de problème , d'ici juin 2017.

INDICATEUR : Le pourcentage d'élèves aux résultats supérieurs à 69%	CIBLE FINALE : Augmentation de 1% à tous les cycles 1 ^{er} cycle 84% 2 ^e cycle 83% 3 ^e cycle 69%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix (avec ou sans PI), bulletin scolaire (GPI)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner des stratégies communes et progressives en résolution de problème à toutes les classes (procédurier)	Enseignants	Toute l'année	CP, orthopédagogue Macroplanification Progression des apprentissages
2. S'approprier le langage mathématique et les personnages du procédurier utilisé dans les classes à partir de la 1 ^{re} année.	Enseignants, orthopédagogue	Toute l'année	CP, orthopédagogue Macroplanification Progression des apprentissages
3. Bonifier le service en orthopédagogie selon la disponibilité financière	Comité EHDA	Toute l'année	Budget de l'annex B, Mesures d'appui

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Le Petit-Bonheur
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel d'élèves sortants sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes. Taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes et qui sont, l'année suivante, des élèves sortants sans diplôme ni qualification inscrits nulle part au Québec.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Maintenir les activités de dépistage d'ici juin 2017.
--

INDICATEUR : Nombre d'activités de dépistage	CIBLE FINALE : 11 activités à maintenir	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Registre des activités de dépistage (voir registre)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Poursuivre les activités de dépistage et d'évaluation des élèves du préscolaire et du primaire	Enseignants, technicienne en éducation spécialisée, orthopédagogue, services complémentaires, parents	Avant l'entrée scolaire et durant l'année	Services complémentaires, ressources spécialisées de la CS dont Ribambelle, direction, CP Comité EHDAA,
2. Regrouper les résultats des tests et des informations du préscolaire dans un dossier de dépistage	Enseignants, Orthopédagogue Psychoéducatrice Orthophoniste	Toute l'année	Services complémentaires. technicienne en éducation spécialisée, orthopédagogue
3. Poursuivre les activités de passage CPE-préscolaire ainsi que du préscolaire-primaire.	Enseignants du préscolaire, de 1 ^{re} année et de 6 ^e année, orthopédagogue.	Toute l'année	CP, services complémentaires, comité de transition CPE-préscolaire de Beloeil et de McMasterville et comité préscolaire-primaire de l'école.

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Le Petit-Bonheur
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, volet lecture, afin d'obtenir la réussite des élèves au 5 ^e secondaire. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	--

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter le pourcentage de garçons de 1% ayant un résultat supérieur à 69 % en lecture , d'ici juin 2017.
--

INDICATEUR : Pourcentage de garçons de 1% ayant un résultat supérieur à 69% en lecture.	CIBLE FINALE : Augmentation de 1 % à tous les cycles 1 ^e cycle : 85 % 2 ^e cycle : 81 % 3 ^e cycle : 84 %	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix (avec ou sans PI), GPI (bulletins)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Développer la conscience phonémique dans des activités variées et contextualisées au préscolaire.	Enseignants, orthopédagogue	Toute l'année	Orthopédagogue, CP Macroplanification Progression des apprentissages
2. Enseigner explicitement les stratégies de lecture à tous les élèves et diverses stratégies en fonction des besoins des élèves.	Enseignants, orthopédagogue	Toute l'année	Orthopédagogue, CP Macroplanification Progression des apprentissages
3. Offrir un choix varié de lectures pour les garçons.	Enseignants, direction	Toute l'année	Orthopédagogue, CP, direction, bibliothécaire de la CS

4. Bonifier le service en orthopédagogie selon la disponibilité financière.	Comité EHDA, direction	Toute l'année	Budget de l'annexe B et Mesures d'appui.
---	------------------------	---------------	--

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Le Petit-Bonheur		

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter le pourcentage de garçons de 1% ayant un résultat supérieur à 69 % en écriture , d'ici juin 2017.

INDICATEUR : Pourcentage de garçons de 1% ayant un résultat supérieur à 69% en écriture.	CIBLE FINALE : Augmentation de 1 % à tous les cycles 1 ^{er} cycle : 86 % 2 ^e cycle : 76 % 3 ^e cycle : 79 %	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix (avec ou sans PI), GPI (bulletins)	ANNÉE D'APPRECIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner explicitement les stratégies d'écriture, à tous les élèves.	Enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques, orthopédagogue, services complémentaires Macroplanification et Progression des apprentissages
2. Enseigner explicitement le code d'autocorrection, à tous les élèves.	Enseignants et orthopédagogue	Toute l'année	Idem
3. Faire vivre régulièrement aux élèves des situations d'écriture courtes et signifiantes.	Enseignants, orthopédagogue	Toute l'année	Idem
4. Dans la plupart des situations d'écriture, offrir une ou des rétroactions écrites ou orales, rapidement en lien avec la tâche.	Enseignants, orthopédagogue	Toute l'année	Idem

5	Bonifier le service en orthopédagogie selon la disponibilité financière.	Comité EHDAA, direction	Toute l'année	Budget de l'annex B et Mesures d'appui
---	--	-------------------------	---------------	--

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Petit-Bonheur

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école développe chez l'élève la maîtrise de ses compétences cognitives et métacognitives (conscience de leur façon d'apprendre).	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répondent aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter de 1% le nombre d'élèves de l'école ayant plus de 69% (français- mathématique), d'ici juin 2017.

INDICATEUR : Augmentation du nombre d'élèves ayant plus de 69% en français et mathématique.	CIBLE FINALE : 88 % en français pour tous les cycles 78 % en mathématique pour tous les cycles	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix (avec ou sans PI), GPI (bulletin)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Offrir de la récupération et rééducation en orthopédagogie avec l'autorisation des parents	Enseignants, parents, orthopédagogue, direction	Toute l'année	CP Pivot et CP Math-Français
2. Utiliser des stratégies pédagogiques variées	Enseignants, orthopédagogue, direction,	Toute l'année	Idem
3. Utiliser des moyens et des outils adaptés aux besoins des élèves	Enseignants, orthopédagogue et services complémentaires	Toute l'année	Idem et Équipe de soutien à l'inclusion
4. Accompagner les parents dans la gestion des devoirs faits à la maison	Enseignants, orthopédagogue et parents	Toute l'année	CP Pivot et CP Math-Français

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Petit-Bonheur

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école offre un milieu sain, sécuritaire et harmonieux.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter le nombre d'élèves qui respectent le code de vie de 2%, d'ici juin 2017.

INDICATEUR : Pourcentage d'élèves qui respectent le code de vie	CIBLE FINALE : Passer de 76 % en 2015-2016 à 78 % en 2016-2017.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des fiches de communication par élève.	ANNÉE D'APPRÉCIATION 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Reconduire le Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.	Tout le personnel	Toute l'année	Direction, services complémentaires, enseignants, TES
2. Concertation entre le personnel enseignant, le service de garde et le service des dîneurs.	Tout le personnel	Au besoin	TES, enseignants, direction, service de garde
3. Utiliser les fiches de communication pour le suivi comportemental des élèves entre l'école et la maison	Tout le personnel	Toute l'année	Direction, services complémentaires, TES et service de garde
4. Méritas (3 méritas/classe par titulaire et 1/classe par spécialiste) pour chacune des étapes.	Tout le personnel	Chaque étape	Direction, enseignants

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Petit-Bonheur

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école offre un milieu sain, sécuritaire et harmonieux.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Respecter la politique alimentaire du MEES pour tous les produits vendus à l'école pour l'année 2016-2017.

INDICATEUR : 100% du menu du traiteur respecte la politique alimentaire.	CIBLE FINALE : 100%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Vérification des menus	ANNÉE D'APPRÉCIATION 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	-------------------------------	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Offre de menus respectant la Politique alimentaire du MEES.	Direction, SDG et Dîneurs	Toute l'année	Traiteur
2. Promotion de la politique alimentaire : activités en lien avec le mois de l'alimentation.	Infirmière, enseignants et direction, éducatrices	Toute l'année	Personnel de l'école
3. Offrir la formation de cuisine-nutrition, en activité parascolaire, pour les élèves de tous âges.	direction	2 mois par année	Club Récréation

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Petit-Bonheur

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école offre un milieu sain, sécuritaire et harmonieux	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves : une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Diminuer l'écart entre les garçons et les filles qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire, mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 4^e et 6^e année, pour juin 2017.

INDICATEUR : Le pourcentage d'écart entre filles et garçons en 4 ^e et 6 ^e année.	CIBLE FINALE : Diminuer l'écart entre le taux de réussite des garçons et des filles de 11 % en 4 ^e année et de 5 % en 6 ^e année tout en maintenant l'équilibre chez les garçons et des filles en 2 ^e année. (0 % d'écart)	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Test et résultats dans GPI	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Planifier des activités physiques scolaires et parascolaires variées.	Éducateurs physiques et direction	Toute l'année	Organismes sportifs, Club Récré-Action et service de garde.
2. Vivre la course en continu à efforts modérés durant une période d'année à la suite d'un entraînement structuré (2 ^e , 4 ^e et 6 ^e année).	Éducateurs physiques	Toute l'année	CP en éducation physique
3. Participer au Défi Pierre Lavoie et Sautons en cœur.	Éducateurs physiques, élèves	Mois de mai	Organismes sportifs, titulaires et parents

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Petit-Bonheur

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
---	-----------------------------------	---

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
 Réaliser 4 activités de sensibilisation portant sur la formation générale au secondaire et la formation professionnelle d'ici juin 2017.

INDICATEUR : Nombre d'activités vécues	CIBLE FINALE : 3 activités de sensibilisation vécues par les élèves.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des activités	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013: <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015: <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017: <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Développer des partenariats avec le secondaire et le CFP afin qu'ils viennent informer les élèves du troisième cycle, les enseignants et les parents des divers parcours qu'ils offrent.	Direction, ens. de 6 ^e année	Durant l'année	Directions des écoles secondaires et de la CFP.
2. Visites dans les écoles secondaires à proximité, afin de favoriser une meilleure transition des élèves.	Idem et parents	Durant l'année	Directions des écoles secondaires.
3. Développer l'approche orientante: témoignages de parents, de ressources dans différents milieux de travail et d'organismes communautaires.	Idem	Durant l'année	Organismes communautaires et parents.
4. Faire vivre des activités de transition aux élèves de 6 ^e année	Idem	Durant l'année	Comité de transition primaire/secondaire de Beloeil.

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2016-2017. La durée de l'entente prendra fin en juin 2017.

SURPLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour l'exercice financier 2016-2017, les surplus des établissements seront portés aux crédits de ceux-ci pour l'exercice financier suivant (cf. LIP 96.24). Cependant, comme prévu par les encadrements financiers de la commission scolaire, l'utilisation de ces surplus doit se faire uniquement en fonction des dépenses relatives à des objectifs de la Convention de gestion et de réussite éducative, selon le pourcentage permis par les règles budgétaires du MEES.

APPROBATION

La direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement pourrait approuver sans les cibles le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion prévue le 21 novembre 2016, résolution # 105-CE16/17-_____.

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe: _____

Date : _____